**1e en France : aménagement d’une « chaucidou » en milieu urbain avec un gros trafic, ça se passe à Saint-Omer !**

En 2015, la jeune antenne audomaroise de l'ADAV réalise ses premières actions. Lorsque les habitants parlent déplacement à vélo, un constat revient très souvent : le boulevard de Strasbourg est un des principaux points noirs pour la circulation des cyclistes dans l'agglomération de Saint-Omer.

Ce boulevard contourne le centre-ville par le nord : son franchissement est nécessaire pour relier certains quartiers au centre-ville et il faut l’emprunter pour rejoindre les communes situées au nord-ouest de l’agglomération. Le boulevard de Strasbourg est un axe essentiel pour les loisirs des habitants comme pour les touristes : il relie la gare à la Maison du Marais et se situe sur les itinéraires menant aux promenades dans le marais…

Et toujours les mêmes constats des cyclistes : l’axe est très fréquenté par les automobiles, les véhicules roulent vite et, malgré la largeur de la chaussée, frôlent souvent les cyclistes. Bon nombre de vélos roulent sur les trottoirs ou rallongent leurs itinéraires pour éviter cet axe.

Bref, en apprenant que des travaux allaient être engagés sur cet axe, les bénévoles de l’antenne se sont dit qu’il était essentiel d’agir !

Le Département du Pas de Calais avait prévu de refaire la chaussée de roulement sans toucher aux trottoirs. Avec l’aide des salariés de l’ADAV, l’antenne de Saint-Omer a donc proposé d’expérimenter sur cet axe la création d’une chaucidou. Pour rappel, il s'agit d'un aménagement, introduit l'année dernière dans le Code de la Route, qui consiste en une chaussée à double sens dont la largeur de la voie centrale ne permet pas le croisement sans que voitures et camions ne se déportent sur les côtés, équipés de lignes de rive, surlargeurs sur lesquelles les cyclistes sont prioritaires.

De longs mois de discussion ont été nécessaires pour que le Département du Pas-de-Calais et la ville de Saint-Omer acceptent cette proposition. Des rencontres ont ensuite été organisées avec les services techniques municipaux et l’ADAV pour la réalisation technique de l’aménagement, ainsi qu'avec le Cerema qui a mené une étude plus approfondie en raison de son caractère expérimental : une chaucidou sur une voie accueillant autant de trafic est en effet une 1e en France !

En juin 2016, la chaucidou a été mise en place. Deux surlargeurs d’1m50 ont été réalisées avec un marquage de rive. L’ADAV a également proposé de traiter les continuités avec la chaucidou : des pictogrammes vélos ont ainsi été réalisés sur les giratoires à chaque extrémité du boulevard pour indiquer au.à la cycliste la position qu’il.elle doit adopter pour plus de sécurité (l’automobiliste voit également que des cyclistes peuvent prendre cette place).

Ces pictogrammes constituent également des liens entre ce nouvel aménagement sur le boulevard de Strasbourg et les aménagements cyclables alentours : piste cyclable avenue Foch pour rejoindre Saint-Martin-lez-Tatinghem et double-sens cyclable de la rue de Dunkerque (double-sens réalisé en ce début d’année suite à la demande de l’ADAV).

Depuis, les cyclistes rencontrés sur le boulevard ou sur les stands remarquent que les véhicules roulent moins vite sur le boulevard et s’écartent davantage des cyclistes. Il y a encore beaucoup trop de circulation motorisée sur ce boulevard et de nombreux automobilistes ne respectent pas les limitations de vitesse, mais la situation des cyclistes s’est améliorée grâce à la chaucidou. L’ADAV se tient prête à de nouvelles propositions lorsque l’ensemble du boulevard fera l’objet d’une rénovation (trottoirs compris) et que de nouveaux aménagements cyclables pourront être envisagés.

Rémi Manier

Responsable d’antenne à Saint-Omer